



ÉNANTIOSEMIE DGFIP

Qui relève de l'**énantiosémie** : qui dit une chose et son contraire.

Dire que l'on va « remercier » un collaborateur ou une collaboratrice est énantiosémique. Cela peut vouloir dire que l'on va lui adresser des remerciements ou au contraire le licencier.

Autre exemple, de politique intérieure celui-là : quand vous entendez ou lisez « réforme, modernisation, absence de tabous, mesures courageuses », vous vous dites : enfin, on va de l'avant. Et vous avez raison, mais ça ne bouge pas dans le bon sens !

Tous ces mots positifs employés de façon énantiosémique sont une sorte de pommade pour faire passer les mesures contre la plèbe, laquelle a trop pris goût au confort et qu'il s'agit de remettre à sa place.

La DGFIP est à la pointe aussi comme on l'a vu avec le NRP ou Nouveau Réseau de Proximité qui, de fait, ferme les guichets de proximité au lieu de les améliorer et reporte massivement l'accueil sur le numérique.

DES MIETTES ET DES MESURETTES

Le paquet « pouvoir d'achat » du gouvernement empile les mesurette, à base de primes à la bonne volonté du patronat mais ne parle surtout pas d'augmentation des salaires !

Face à une inflation pérenne et en accélération, ce ne sont pas les primes « défiscalisées » (c'est-à-dire non imposables et non cotisées pour les comptes sociaux) qui vont compenser.

La fameuse prime « macron » s'est élevée en moyenne à 509 € et n'a concernée que 4 millions de salarié·es du privé. Quid des autres ? Quid des fonctionnaires ? Quid des retraité·es ? **55 euros le 10 du mois**, c'est ce qu'il reste en

moyenne aux 38 millions de Français·es gagnant moins de 2000 euros par mois, pour survivre.

Avec ça, près d'1 Français sur 2 ne pourra pas partir en vacances cet été.

À l'explosion des prix des produits de première nécessité, s'ajoutent l'augmentation des prix de l'es-

sence et du gasoil « et en même temps » des prix du train.

+44 % sur les pâtes premier prix, +23,5 % sur le riz, +10,93 % sur la farine, +13,4 % sur le lait, +7 % sur les œufs, +14 % sur les steaks hachés, +11,34 % sur les viandes surgelées, +8,84 % sur les légumes en conserve, +17,97 % sur les huiles, et ainsi de suite.

L'équation est simple : l'inflation devrait continuer à exploser pour atteindre 7 à 8 % en décembre. Combien de points de pouvoir d'achat vont perdre les salarié·es ?

Depuis 40 ans, le transfert de la richesse produite se fait toujours dans le même sens : du travail vers le capital. Et il se pourrait fort que les miettes envoyées à travers ce « paquet pouvoir d'achat », soient les dernières. À rebours des bases macro-économiques, le pouvoir affirme que la hausse des salaires nourrit l'inflation !

Pour les salaires, mobilisation le 29 septembre !

RETRAITÉ·ES MAL TRAITÉ·ES

Dans notre dernier numéro, nous disions que les pensions seraient « mieux » revalorisées que les traitements des fonctionnaires actifs.

C'est vrai, mais si les pensions de base ont été revalorisées de 1,1 % au 1^{er} janvier c'est au titre d'un rattrapage de l'inflation 2021. Cela ne s'additionne pas aux 4 % de cette année, donc très en deçà de l'inflation qui s'annonce à 7 % à la rentrée. C'est donc bien, une nouvelle baisse de pouvoir d'achat qui est programmée.

Et dans le privé, c'est encore moins pour les complémentaires Agirc-Arrco qui représentent une forte proportion de la pension alors qu'elles sont en chute libre depuis des années. À ce jour le MEDEF refuse toute négociation.

En outre il y a un plafond signé en 2019 par certaines organisations qui interdit de revaloriser les pensions complémentaires au-delà de l'augmentation des salaires (3 % en ce moment).

Donc pas de privilège retraité·e ...



PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE

À QUI PROFITE LA CRÉATION DE RICHESSE ?

5,5 POINTS

c'est la baisse de la part des salaires dans la valeur ajoutée brute des sociétés non financières³. Cela représente :

- 60 milliards d'euros par an supplémentaires ponctionnés sur le travail pour partir vers les profits.
- 3300 euros par an et par salarié du secteur privé, soit 275 euros mensuel de salaire (incluant les cotisations sociales).

3. Depuis 2015, la part des salaires dans la Valeur ajoutée est en moyenne de 65,5 % contre 71 % entre 1970 et 1979. Ces 71 % n'ont rien d'extravagant. On pourrait aller bien au-delà sans plomber l'investissement, en rognant sur la rémunération des actionnaires.